



Brugge

College of Europe
Collège d'Europe



Natolin



CICR

Le Comité international de la Croix-Rouge et le Collège d'Europe

vous invitent à participer à un séminaire d'introduction sur

"Le droit international humanitaire"

16, 17 et 18 mars 2015

Collège d'Europe (Salle E), **Dijver 11, 8000, Bruges, Belgique**

Dans le cadre de la coopération entre le Collège d'Europe et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), et à la lumière des développements les plus récents en matière de Politique commune de sécurité et de défense, le Professeur Toni Pfanner (Université de Fribourg, Genève, Lausanne et Miami) fera une introduction au droit international humanitaire. D'éminents praticiens, spécialistes du droit international et agents des institutions européennes, participeront également au programme (programme provisoire ci-joint).

Le CICR et le Collège d'Europe ont le plaisir d'inviter les étudiants en Etudes Européennes à suivre ce cours de 2 jours et demi, destiné à présenter les notions essentielles du droit international humanitaire, en mettant un accent particulier sur **son application par l'Union européenne**.

Le cours est ouvert aux étudiants du Collège d'Europe, ainsi qu'aux étudiants de troisième cycle se spécialisant en études européennes (Droit/Politique) au sein des universités de Belgique, des Pays-Bas et des régions frontalières de France, d'Allemagne et du Royaume-Uni. Un certificat de participation sera remis aux étudiants ayant suivi l'ensemble du programme.

Le Programme sera dispensé en français et en anglais **sans interprétation**.

La participation au cours est gratuite, mais soumise à inscription. Des connaissances de bases en anglais sont nécessaires pour suivre la formation.

Les étudiants souhaitant participer sont invités à remplir le formulaire d'inscription en ligne (disponible sur www.coleurope.eu/ICRC) avant le **11 mars 2015**. Ce site Internet contient aussi une liste d'hôtels et d'auberges de jeunesse recommandés, tous situés au centre ville, avec leurs coordonnées afin d'effectuer les réservations. Les frais de transport et de pension (repas et logement) doivent être pris en charge par les participants.

Pour plus d'information, veuillez contacter:

Stéphane Kolanowski
Conseiller juridique
Délégation du CICR auprès de l'UE
Tél: +32 2 286 58 72
e-mail: skolanowski@icrc.org

Annelies Deckmyn
Secrétaire, Etudes européenne générales
College of Europe
Tel: +32 50 477 244
e-mail: annelies.deckmyn@coleurope.eu